



HAL
open science

Grenoble, ses montagnes et sa nature urbaine

Anthony Tchékémian

► **To cite this version:**

Anthony Tchékémian. Grenoble, ses montagnes et sa nature urbaine. La naturalité en mouvement : environnement et usages récréatifs en nature, CERMOSSEM - IGA - PACTES territoires - UJF Grenoble, Mar 2013, Le Pradel, France. hal-02112792

HAL Id: hal-02112792

<https://hal.science/hal-02112792v1>

Submitted on 17 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Grenoble, ses montagnes et sa nature urbaine : l'effet du genre dans l'usage des espaces publics végétalisés

Résumé : En matière d'aménagement et de développement urbain, l'étude des représentations sociales des éléments de nature en ville, permet la compréhension et l'amélioration du cadre de vie. Ces représentations nous renseignent sur le sens des pratiques, du rapport à l'espace. La nature, quant à elle, est reconnue comme une composante essentielle de l'urbanisme et de l'architecture. Elle procure une forte identité aux citoyens et suscite une forme spécifique de rapports (pratiques et symboliques) aux espaces publics végétalisés.

A Grenoble, la nature fait partie intégrante de la ville, que ce soit par la présence des montagnes environnantes et par le nombre d'espaces publics végétalisés. Les usagers de la ville se trouvent donc en présence d'éléments de nature originelle, sauvage, et de nature intentionnelle, domestiquée.

A partir d'entretiens semi-directifs et de cartes mentales réalisés sur un panel de cinquante personnes, l'analyse souligne l'influence des montagnes sur les représentations sociales des grenoblois. En outre, elle met en évidence que les éléments de nature domestiquée procurent aux usagers, outre une qualité de vie, un refuge physique et cognitif. Ainsi, ces espaces publics végétalisés font que la relation à la nature est suspendue et non pas déniée ou coupée. Ces espaces sont perçus et vécus comme une échappatoire de proximité. La relation entre les usagers et la nature intentionnelle ne se réduit pas à des propriétés matérielles. De sa structure, localisation, intégration, fonction, découle des représentations pour les usagers qui inscrivent dans l'espace leur demande d'existence, de sensibilité et de protection. Ceci permet de mettre en évidence une différenciation dans les représentations et les appropriations selon le genre des usagers.

Mots-clés : Grenoble, représentations sociales, natures, montagne, espaces publics végétalisés.

Abstract: In terms of planning and urban development, the study of social representations of elements of nature in the city, allows the understanding and improvement of life. These representations tell us about the meaning of the practice of relationship to space. Nature, meanwhile, is recognized as an essential component of urban planning and architecture. It provides a strong identity to citizens and creates a form of reports (practical and symbolic) public spaces vegetation.

In Grenoble, nature is an integral part of the city, either by the presence of the surrounding mountains and the number of public spaces vegetation. Users of the city are thus in the presence of elements of original nature, wild and willful nature, domesticated.

From semi-structured interviews and mental maps made on a sample of fifty people, the analysis highlights the influence of mountains on the social representations of Grenoble. In addition, it highlights the elements of domesticated nature provide to users, in addition to quality of life, physical and cognitive refuge. Thus, these public spaces that are vegetated relationship to nature is suspended and not denied or cut. These spaces are perceived and experienced as a loophole to close. The relationship between users and the intended nature can not be reduced to material properties. Its structure, localization, integration, function, resulting representations for users who register their request in the space of existence, sensitivity and protection. This allows to highlight differentiation in representations and appropriations gender of users.

Keyword: Grenoble, social representations, natural and urban environments, mountains, public spaces vegetalized.

Tchékémian Anthony

Maître de conférences

Université de Lorraine – Département de géographie

Campus Lettres et Sciences Humaines

Laboratoire d'Observation des Territoires (LOTERR)

3, place Godefroi de Bouillon

54 015 Nancy Cedex

anthony.tchekemian@univ-lorraine.fr

Grenoble, ses montagnes et sa nature urbaine : l'effet du genre dans l'usage des espaces publics végétalisés

A Grenoble, en raison de la présence d'éléments de nature, notamment la proximité visuelle des montagnes, et l'implantation d'espaces publics végétalisés¹, la nature fait partie intégrante de la ville, rendant ainsi, par cette promiscuité, la nature urbanisée (Gaudron, 2012) et la ville naturée (Chalas, 2003). Afin de différencier ces deux sources de nature, nous qualifierons la nature originelle, les montagnes, de sauvage, et celle intentionnelle, les espaces publics végétalisés, de domestique. Cette association d'éléments de nature crée une corrélation entre natures sauvage et domestique rendant les montagnes et les espaces publics végétalisés révélateurs d'assises socioculturelles et de qualité de vie en ville.

La problématique s'articule donc autour de **trois axes de recherches**. Le premier aborde deux faits liés à l'activité humaine : d'une part, l'homme compose avec l'érème², la nature sauvage, originelle, en vue de son développement, et d'autre part, il témoigne de son attachement à l'écoumène, la nature domestique. Le deuxième axe démontre que l'histoire de Grenoble est indissociable de l'investissement social engendré par la montagne et de l'intérêt des citoyens suscité par les espaces publics végétalisés. Enfin, le troisième traite de l'influence des montagnes sur les représentations et les différences d'appropriation des espaces publics végétalisés selon le sexe des personnes rencontrées.

L'enjeu de cette recherche est de comprendre comment les usagers³ de la ville se représentent et utilisent les espaces publics végétalisés. En d'autres termes, considèrent-ils ces espaces comme des lieux de nature, et sont-ils constitutifs des éléments de nature à Grenoble ? D'un point de vue opératoire, comment la situation géographique de Grenoble et la présence des montagnes environnantes influencent-elles les représentations sociales des espaces végétalisés de Grenoble et les pratiques des citoyens dans ces lieux ?

¹ Les espaces publics végétalisés à Grenoble sont répartis en 270 îlots de verdure dont le plus grand est le parc Mistral de 21 ha et le plus petit, le parc Hoche avec 5,5 ha. Le patrimoine végétal urbain s'élève à 248 ha pour une surface de 1 810 ha, soit une superficie de 16 m² d'espaces publics végétalisés/hab, ce qui apporte à moins de 500 m des habitations un espace de nature intentionnelle.

² L'érème désigne les espaces inhabités du globe terrestre par les humains. Par opposition, l'écoumène correspond à la partie habitée ou habitable. Les géographes illustrent généralement l'écoumène et l'érème par des lieux que les êtres humains fréquentent au quotidien et ceux où ils s'aventurent plus rarement, comme : jardins et forêts, champs et landes, cultures en terrasses et maquis, oasis et déserts, villages et savanes... (Descola, 2005). Mais, ajoutons qu'il n'y a pas de dualité entre ces deux notions, elles sont même complémentaires, et l'on peut les retrouver dans tous les aspects de la vie et de l'univers. Cette complémentarité est propre à la pensée orientale, qui pense la dualité sous forme de complémentarité. Pour la distinction entre érème et écoumène voir Berque (1986).

³ Le terme « usagers » désigne l'ensemble des personnes rencontrées et interviewées à Grenoble. Certains sont résidents dans les communes voisines, mais tous ont été rencontrés dans la ville centre de Grenoble.

1. L'évolution des rapports ville-nature

Le mot « nature » est un héritage de la philosophie grecque. D'une part, la nature préside à l'organisation du cosmos, selon Aristote, ou à celle d'un être particulier, selon Spinoza. La nature nie le hasard et engendre le déterminisme. D'autre part, de la Genèse à Rousseau et de Descartes à Marx, la nature apparaît comme une donnée brute livrée à l'activité humaine, et s'opposerait ainsi à la culture. L'homme transforme le monde, lui donne un sens et par là même modifie sa propre nature.

Depuis les années soixante, nous sommes passés d'une « *logique militantiste en opposition franche avec la société de consommation à un phénomène grand public où la sensibilité écologique prend peu à peu place dans la société. L'émergence des valeurs écologiques est le fruit d'une prise de conscience que l'on peut repérer au cours des années soixante-dix* » (Prendiville, 1993). Dans ce contexte, les pratiques de plein air, dans la ville et en périphérie, rendaient compte d'une volonté croissante de pratiquer les loisirs dans des espaces de nature, selon une logique de délocalisation, conduisant à une « *écologisation des pratiques* » (Pociello, 1981 ; 1995). Aujourd'hui, ces représentations prennent des formes très variables, mais se rattachent sur le fond à la « *théorie des trois natures* » : sauvage, cultivée, paysagère, développée par Hunt (1996).

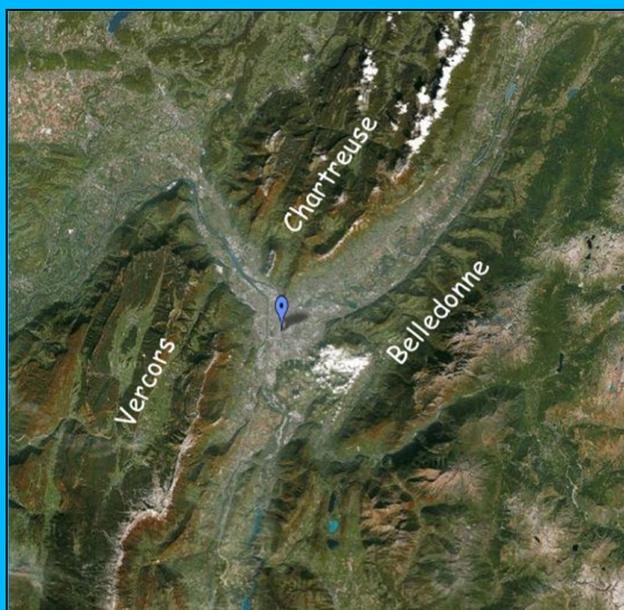
L'emprise de l'homme sur son environnement se fonde sur l'appât du gain. Cet acte n'a de sens que pour permettre à une espèce d'être socialement dominante, comme c'est le cas pour beaucoup d'espèces animales, ce qui conduit l'être humain à s'approprier la nature : le besoin d'accaparer l'espace à son usage. Difficile à évaluer, la territorialité de l'espèce humaine est multiforme et dépend de la structuration des sociétés humaines, de leur statut culturel, et relève du régime démographique (Lavergne, 1999).

1.1. Grenoble et ses montagnes

Jadis, le contrôle du territoire se faisait d'en haut, grâce aux montagnes. Ces éléments de nature originelle, sauvage, sont des observatoires naturels, et ont toujours accompagné l'homme dans son développement. Ils sont le siège des puissances visibles ou invisibles, que l'on retrouve dans la construction de maintes civilisations : tels que le mont Sinaï au sommet duquel Moïse reçut de Yahvé le décalogue, le mont Ararat où l'arche de Noé accosta, les monts de l'Olympe résidence des dieux grecs, au Japon les monts Koya et Omine foyers d'une école bouddhique où les adeptes se retiraient pour y pratiquer une ascèse rigoureuse, en

Chine le spectaculaire pic Hua Shan était le lieu des ermites taoïstes désireux d'accéder à l'immortalité, les Amérindiens attribuent un pouvoir spirituel aux montagnes qui guident leur existence, ou encore l'Himalaya sacré pour l'hindouisme. La montagne n'a jamais laissé l'homme indifférent. Elle a une place forte dans l'histoire des civilisations, et beaucoup de pays, de peuples, de villes ont ainsi une montagne rattachée à leur identité (Bernbaum, 2004).

A Grenoble, les montagnes environnantes ont aussi une place forte dans la construction et le développement de la ville. L'agglomération est entourée de trois massifs montagneux (cf. image 1) : le massif de la Chartreuse⁴ (situé au nord de Grenoble, qui atteint une superficie de plus de 69 000 ha, dont le point culminant est à 2 082 m), celui du Vercors (au sud-ouest, d'une superficie d'environ 135 000 ha, et qui culmine à 2 341 m) et la chaîne de Belledonne⁵ (au nord-est de Grenoble, avec une superficie de 1 800 ha, et son point culminant est à 2 977 m). Ces massifs comptent deux parcs naturels régionaux (Chartreuse et Vercors) et cinq espaces naturels et de loisirs, constituant 600 km de chemins et sentiers ouverts à la circulation des piétons, des vététistes ou des cavaliers.



Source : A partir d'image satellite Google Map

Légende : la pastille bleue localise la ville de Grenoble

Image 1 : Image satellite de l'agglomération grenobloise représentant « l'Y grenoblois »

⁴ Le massif de la Chartreuse a donné son nom au monastère de la Grande Chartreuse. Il s'agit du premier monastère et de la maison-mère de l'Ordre des Chartreux. Il est situé sur la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse dans l'Isère au pied du Grand Som, quatrième plus haut sommet du massif de la Chartreuse.

⁵ L'une des quatre versions sur l'étymologie du nom « Belledonne » serait d'origine gauloise, proviendrait de « bello-dunon » qui signifierait « la grande muraille » (bello : puissant, imposant ; dunon : forteresse, muraille), d'après « Belledonne38 » [URL : <http://www.belledonne38.com/Massif/Massif.html>], consulté le 26 juillet 2011.

De part ses limites géographiques, la ville de Grenoble a des caractéristiques économiques qui attirent et retiennent les entreprises et les chercheurs. La conquête de l'homme sur son environnement a été accomplie avec l'exploitation de la houille blanche. L'association « montagnes-Grenoble » permet aux habitants d'affirmer leur force sur eux-mêmes, et celle de la société sur elle-même. Cette réalité des rapports avec le milieu naturel s'est renforcée tout au long de l'histoire. Depuis le XVIII^e siècle, des disciplines érudites se sont imposées à Grenoble. Des sciences dures, comme les mathématiques, la physique, la chimie, s'inscrivent sur un terrain neuf dans le positivisme et le modernisme d'une pensée où s'impose le métier d'ingénieur. Plus récemment, d'autres disciplines de l'esprit, médecine, biologie, sciences sociales, se sont développées. Toute cette science est synonyme de progrès et se traduit par des activités industrielles et technologiques (barrages hydroélectriques, centrales nucléaires...). *« L'homme y a installé son savoir et a permis le développement culturel, économique et social de la ville, tout en requérant des prouesses physiques et un esprit de solidarité »* (Frémont, 1987). Ainsi, la technologie et la valeur du lieu conférées par les montagnes imposent aux hommes une organisation collective, un mode de vie particulier, une relation territoire/société locale.

La montagne est par excellence le terrain de sport des grenoblois (vélo, randonnées, escalades, skis). Pour cela il a fallu une longue histoire : dès la fin du XVIII^e siècle les premiers sommets ont été conquis, au XIX^e siècle le passage d'une nature redoutée à un espace peu à peu identifié, a entraîné l'avènement des sports de montagne au XX^e siècle. Partie intégrante de l'imagerie grenobloise, les Jeux Olympiques d'hiver de 1968, premiers à être diffusés à la télévision française, ont acquis une renommée internationale **de par** leurs héros Jean-Claude Killy et Marielle Goitschel, les infrastructures de l'Alpe d'Huez, et les tremplins d'Autrans. Pour la pratique des sports de masse et activités individuelles, Grenoble est en France un haut lieu attractif en raison des images associées à la montagne. Cette pratique, des origines à nos jours, est strictement corrélée aux conquêtes scientifiques.

Entre ces groupes de valeurs, les interrelations sont multiples : liberté et science sont liées par le concept de progrès, liberté et sport expriment les mêmes images d'entreprise et de risque dans l'affirmation d'une réalisation personnelle ou collective, science et sport sont liés par leur développement historique parallèle. A Grenoble, les valeurs d'activité, d'effort, de rigueur, de compétition, s'expriment par la pratique des sports de montagne, mais elles se retrouvent aussi bien dans l'exercice de la science que dans l'exaltation de la liberté (Frémont 1987).

L'environnement montagnard de ces trois massifs alpins est fortement associé à l'image de Grenoble et contribue à la singularité de la ville (cf. photo 1). Cette omniprésence des montagnes alentour a donc influencé de nombreuses personnalités qui ont valorisé ce patrimoine naturel Dauphinois : c'est le cas de peintres de renom, tels que Marie Laurencin, l'abbé Cales, mais aussi de célèbres écrivains, comme Stendhal, De Maistre, ou encore des explorateurs et scientifiques, tels que Lionel Terray, Haroun Tazieff, et bien d'autres. Aussi, en sciences sociales, les récits de géographes sont abondants, et nous apprennent que dans l'histoire du développement de Grenoble, économie et montagne sont liées. Dreyfus (1990)⁶, Veyret (1967)⁷, Frappât (1979)⁸ et Debarbieux (1996)⁹ définissent la naissance de Grenoble soit comme la conquête d'une terre élue, soit comme une communauté humaine isolée de l'extérieur par les montagnes.



Source : Tropical (2011)

Photo 1 : L'agglomération grenobloise bordée des trois massifs montagneux

La ville de Grenoble occupe la place d'un ancien lac qui s'est créé pendant la fonte du glacier qui remplissait la vallée de l'Isère, il y a une dizaine de milliers d'années¹⁰. Elle est

⁶ D'après Dreyfus (1990) « *les montagnes sont le berceau de la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale (...) Elles ont permis le développement d'un dynamisme économique* ».

⁷ Veyret (1967) intitule son ouvrage : *Grenoble, capitale alpine*.

⁸ Selon Frappât (1979) « *depuis les années 60, l'image positive de la ville est celle des Jeux Olympiques d'hiver en 1968* ».

⁹ Des années 1918 à 1925, Debarbieux (1996) note que « *les représentations collectives à Grenoble déclassent les montagnes. L'image véhiculée depuis le XVI^e siècle d'une ville sauvage entourée de montagnes s'est effacée. Dès le XIX^e siècle apparaît une image plutôt dynamique, celle des hommes dominant la nature. L'image des montagnes est supplantée par celle du génie humain, puis celle des J.O. d'hiver où la référence à la montagne est devenue artificielle. La montagne est réduite à un support permettant de mettre en valeur une activité utile. La ville est déconnectée de la montagne* ».

¹⁰ La fonte du glacier de l'Isère, il y a environ 25000 ans, entraîne la présence d'un lac pendant plus de 10000 ans, avec ses alluvions lacustres würmiennes. D'après BEAUDEVIN (2010) et son article sur son site personnel : « *Les grands lacs quaternaires : les lacs de Grenoble* » [URL : http://paysagesglaciaires.net/site_source/Photos_complementaires/lacs_quaternaires.html], consulté le 3 août 2011.

principalement bâtie dans une plaine à la confluence de l'Isère avec le Drac, au centre de l'Y grenoblois. La ville, qui s'est développée en arc de cercle autour du rocher de la Bastille et du seul pont existant sur l'Isère, occupe aujourd'hui la totalité de l'ancien lac et s'étend sur un territoire de 1 870 hectares (cf. photo 2).



Source : Ville de Grenoble

Photo 2 : Panorama de l'agglomération grenobloise, permettant de distinguer le rocher de la Bastille et l'Y inversé formé par les deux fleuves

Ainsi, à Grenoble, la symbolique de la nature prend d'autant plus d'ampleur que la ville est associée aux montagnes environnantes. Cheminer dans la ville permet de saisir la présence et l'influence des montagnes, que ce soit au travers des enseignes de lieux associatifs, culturels et devantures de magasins, comme : « La Maison de la Montagne », « Espace Montagne », « Club Alpin Français », « Musée de Tradition des Troupes de Montagne », « Le Téléphérique¹¹ », « Montagne Déco », « Montagne aventures », « Espace Montagne », « La Glisse », « Sk'Alp », etc. Autre fait urbain également marquant, et en lien avec les activités de montagne, est celui de son influence sur les tenues vestimentaires des grenoblois. Il est très fréquent de croiser dans le tramway des gens en habit de skis, transportant leur équipement, mais aussi de constater l'importance des marques et modèles de sports dans les tenues vestimentaires¹².

¹¹ Le Téléphérique est un restaurant situé sur le fort de la Bastille, à 260 m d'altitude, offrant une vue panoramique de Grenoble. Il doit son nom au « téléphérique de Grenoble Bastille » (selon l'intitulé sur les registres tenus au greffe du Tribunal de commerce de la régie gestionnaire du téléphérique), qui compte parmi les premiers téléphériques urbains au monde, puisqu'il a été inauguré le 29 septembre 1934 et relie le centre-ville de Grenoble à la colline de la Bastille (qui compte parmi les espaces verts de la ville) sur un dénivelé de 266 m.

¹² A ce propos, les grenoblois sont surnommés, entre autres, par leurs voisins lyonnais, les « anoraks » en raison de la dominance sportive dans la tenue vestimentaire des grenoblois, et sont surnommés les « sacs à dos » par les nantais [URL : <http://www.linternaute.com/ville/ville/temoignage/435/6/grenoble.shtml>], consulté le 05 août 2011.

1.2. Grenoble et ses espaces publics végétalisés

En ville, ordonner la nature pour des besoins esthétiques est une caractéristique de l'activité que l'homme exerce sur son environnement. Ce n'est pas un acte anodin et gratuit, il est toujours le fruit de réflexions, de financement et d'efforts pour retirer de l'aménagement paysagé une satisfaction attendue. Dans l'ancienne Mésopotamie, les jardins suspendus de Babylone (l'une des sept merveilles du monde) ont acquis une dimension mythique. Des manuscrits définissent ce jardin d'avatar du lieu de tout repos et de toute quiétude. De ces bienfaits naturels prodigués sur les citadins, l'antiquité nous lègue l'Eden. Ce paradis terrestre n'a cessé de hanter l'imagination des hommes avec de multiples variantes comme la Colchide, le jardin des Hespérides, celui d'Epicure et de l'île de Circé.

Au XVI^e siècle, le caractère magique des jardins nourrit l'insatiable curiosité qui pousse l'homme dans sa quête éperdue d'un bonheur surnaturel. L'Eden existe-t-il ? Des cartes médiévales le mentionnent et Christophe Colomb va le rencontrer. Bien plus, l'ayant trouvé, il y retourne avec acharnement, bravant tout pour se conforter dans l'illusion qui le fait vivre. Il relate qu'au « *delta de l'Orénoque il y a de grands indices du paradis terrestre, car le site est conforme à l'opinion des saints et savants théologiens* » (Lavergne, 1999). La notion d'un espace enchanté relève non seulement de l'irrationnel, donc du sens poétique, mais aussi de l'onirique. Le mode de parcours le plus pratiqué est la marche, dont la lenteur est propice à la méditation, d'où les tentatives du cloître bénédictin et du jardin zen localisant des univers essentiellement mentaux et quasi ineffables.

Au XVII^e siècle, en France, Boyceau de La Baraudière élabore la théorie du jardin classique et inspire à André Le Nôtre la domestication de la nature. Il faut attendre le XIX^e siècle, avec la révolution industrielle, pour constater l'entrée significative de la nature en ville. Ainsi, avec Haussmann les plus célèbres jardins publics de Paris voient le jour, comme Vincennes, Boulogne, Monceau, les Buttes-Chaumont. Aujourd'hui encore, ces grandes empreintes dans le paysage traduisent des visées prospectives considérées comme l'originalité essentielle du jardin classique. Prolongement géométrique d'une demeure seigneuriale libérée des contraintes défensives, Le Nôtre participe d'une certaine façon à la transformation de l'environnement. Ce dernier tire parti de la morphologie des sites et recourt aux techniques d'inventaire et de tracé mises au point par les géographes. Avec les moyens de translation rapides, le sens spatio-temporel humain change de registre. « *L'œil apprécie mieux alors les amples ondulations des plans lointains que la netteté des premiers. Cette physiologie élémentaire informe tout autrement les structures cognitives du cerveau* » (Lavergne, 1999). Mais, quel que soit le mode de transport, l'homme ne peut échapper au besoin d'explorer et de

découvrir. Il peut se contenter pour cela, comme le fit Joseph de Maistre dans *Voyage autour de ma chambre*, des limites d'une pièce, ou se délecter, à la manière de Laurence Sterne dans *Le voyage sentimental*, des étrangetés d'une brève escapade.

La ville permet de se protéger de l'extérieur, « *ce qui conduit l'être humain à s'approprier la nature, c'est le besoin d'accaparer l'espace à son usage* » (Lavergne, 1999). « *L'homme moderne domestique la nature afin d'y gagner en sérénité et confort. Mais il produit l'inverse en créant un climat d'incertitude et d'inquiétude qui installe la nature dans le registre de l'angoisse* » (Kalaora, 1998). Ainsi, la nature extra-muros, qualifiée de sauvage¹³, est introduite en ville, pour en être domestiquée, pour autant qu'elle soit humanisée. Les parcs, squares, jardins urbains, englobés sous l'appellation d'« espaces verts » auquel nous lui préférons l'expression d'« espaces publics végétalisés », sont le fruit d'un acte intentionnel et le produit de cette humanisation de la nature par l'homme.

La ville de Grenoble atteint une superficie de 1 870 hectares, dont 330 ha sont réservés aux espaces publics végétalisés (du plus petit square au grand parc urbain), soit une superficie de 16 m² d'espaces verts par habitant, ce qui apporte à moins de 500 m des habitations un espace urbain de nature intentionnelle (cf. cartes 1 et 2). Parmi ces 330 ha d'espaces publics végétalisés, 191 ha sont classés en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique¹⁴. D'après le directeur du service des Espaces verts de la Ville de Grenoble, la superficie des espaces publics végétalisés a doublé : en 1974, la ville comptait 119 ha d'espaces verts, 250 ha en 2000, et 330 ha aujourd'hui. Voici un inventaire du patrimoine végétal (cf. tableau 1), réalisé en 2006, par le service des Espaces verts, permettant d'apprécier sa composition et sa superficie :

Composition du patrimoine végétal de la ville de Grenoble	Surface (en m²)
Parcs urbains	749 044
Parcs périurbains : la Bastille	315 147
Jardins	69 555
Places, squares	73 770
Accompagnements de bâtiments	844 589
Accompagnements de voirie (massifs, jardinières...)	281 110
Espaces verts de détente de quartiers	99 473
Promenades (itinéraires proposés)	6 073
Monuments, cimetières	7 824
Crèches, écoles	32 148

¹³ Une étude antérieure a mis en évidence le fait que, les personnes définissent les éléments de nature extérieure comme les montagnes, à de la nature lointaine, sauvage, en opposition à la nature intramuros, comme les parcs et jardins, éléments de nature intentionnels, domestiqués.

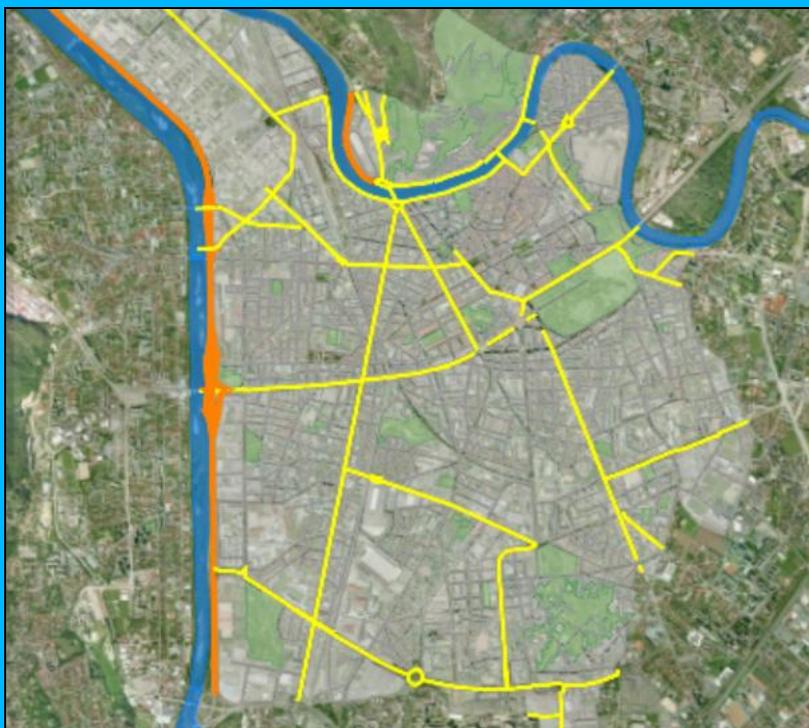
¹⁴ Site Internet « Ville de Grenoble », [URL : <http://www.grenoble.fr/132-qualite-de-l-environnement.htm>], consulté le 26 juillet 2011.

Total	2 478 733
--------------	------------------

Source : Ville de Grenoble (2006)

Tableau 1 : Inventaire du patrimoine végétal géré par le service des Espaces verts, Ville de Grenoble

Dans cet inventaire, seuls les espaces sportifs ne sont pas pris en compte. La distinction entre parc, jardin, place, square et espace vert correspond davantage à un jugement d'ambiance, propre au service gestionnaire, que d'une classification précise. Cette dénomination est faite en fonction de la superficie du lieu, de son couvert arboré, de la vue ou non des habitations. Pour les autres, la distinction se fait en fonction du lieu et de son accompagnement. Le directeur du service Espaces verts de Grenoble admet que « *cette différenciation repose sur peu de chose. Ces appellations sont anciennes car elles sont reprises pour le bilan annuel. (...) Il serait bon de les revoir* ».

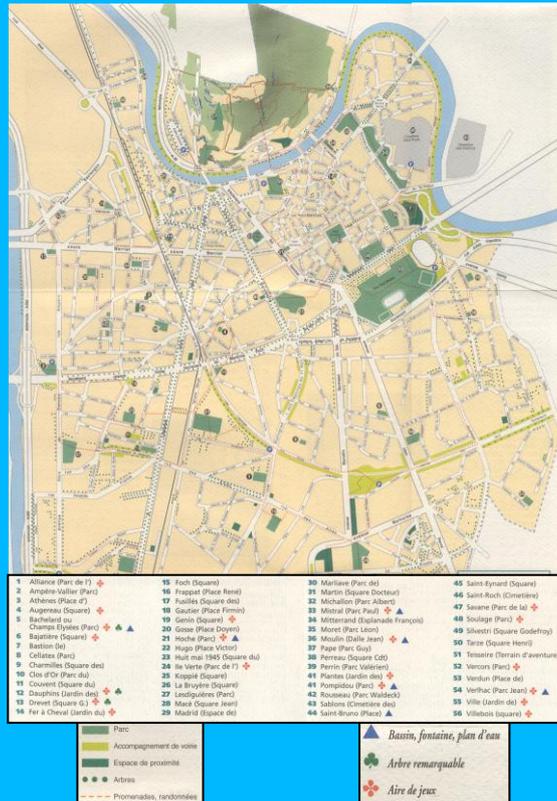


Source : Ville de Grenoble, à partir de Google Earth¹⁵

Légende : en vert sont représentés tous les parcs, jardins, squares publics ; en jaune, les principales avenues ; en bleu, l'Isère et le Drac ; en orange, la voie ferrée.

Carte 1 : Situation des espaces publics végétalisés à Grenoble, sur l'image satellite

¹⁵ Site Internet « Ville de Grenoble », [URL : <http://www.grenoble.fr/386-espaces-verts.htm>], consulté le 9 août 2011.



Source : Ville de Grenoble

Carte 2 : Localisation des espaces publics végétalisés à Grenoble

Les espaces publics végétalisés sont morcelés et répartis en 270 îlots. Le plus grand est le parc Mistral occupant 21 ha et le plus petit est le parc Hoche avec 5 ha. Cette répartition permet de fournir, à moins de 500 mètres des habitations, un espace de verdure. A ces chiffres, nous pouvons ajouter 40 000 arbres en ville, dont 14 000 situés en bordure de rues et d'avenues. Toutefois, la plus grande superficie d'espaces publics végétalisés est celle des accompagnements de bâtiments avec 84 ha. « Ces espaces sont le résultat d'une urbanisation massive. (...) Un programme de mise en valeur est actuellement en pourparlers afin que les habitants s'approprient ces grandes proportions d'espaces de verdure », selon le directeur du service Espaces verts de Grenoble. Il nous précise également que les montagnes ne sont pas prises en compte dans la réalisation et la gestion des espaces publics végétalisés. « La mise en exergue de la qualité de vie en ville oblige les aménageurs à fournir des espaces verts aux citoyens ». De plus, la qualité touristique d'une ville se joue aussi sur les espaces végétalisés rencontrés par les visiteurs. Parmi ces espaces, les plus étendus et emblématiques de Grenoble sont :

- le parc Paul Mistral, le plus vaste (21 ha), est un élément essentiel du cadre de vie des habitants du centre-ville. Depuis 1999, un projet d'extension du parc a permis de créer

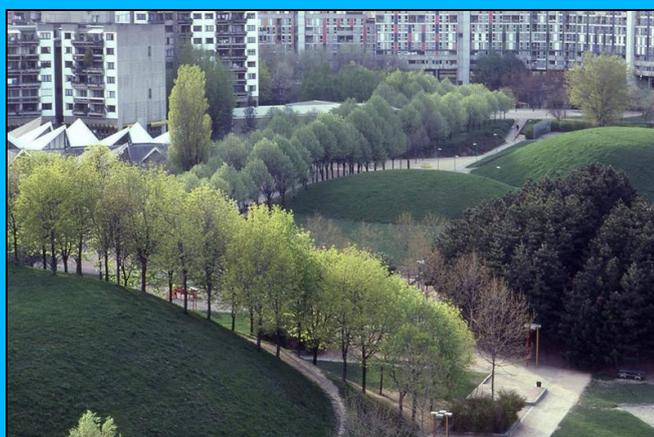
une continuité avec des espaces naturels de la commune voisine, La Tronche. La photo suivante (cf. photo 3) montre une vue du parc, avec en arrière-plan, sur la gauche, les tours antisismiques, appelées « les trois tours », du quartier de l'Île Verte (érigées entre 1963 et 1967, classées patrimoine du XXe siècle) ;



Source : UT4M¹⁶

Photo 3 : Vue d'ensemble du parc Paul Mistral à Grenoble, avec la tour Perret

- le parc Jean Verlhac, appelé aussi parc de la Villeneuve (cf. photo 4), s'étend sur 14 ha, situé au cœur du quartier de la Villeneuve ; il comprend un plan d'eau de 4 000 m², de gigantesques buttes et environ 3 780 arbres ;



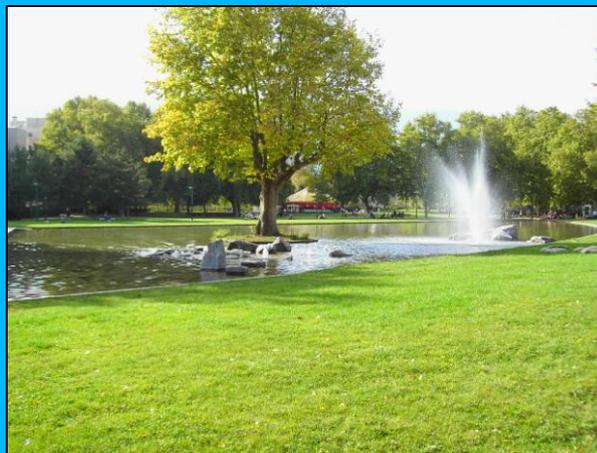
Source : Atelier Carajoud¹⁷

Photo 4 : Le parc Jean Verlhac, dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble

¹⁶ Site Internet « UT4M », [URL : <http://ut4m.fr/les-courses/ultra-160-solo/>], consulté le 25 février 2013.

¹⁷ Site Internet « Atelier Carajoud », [URL : <http://corajoudmichel.nerim.net/les-quatre-parcs/parcdegrenoble/grenobleimagesparc/grimagetes.html>], consulté le 25 février 2013.

- le parc Pompidou se situe au centre d'un ancien terrain militaire de 6 ha (cf. photo 5). Il est équipé de mobiliers de jeux, puis d'un grand bassin, d'un petit canal longeant un mail d'arbres et offre une vue sur les trois massifs montagneux ;



Source : Parcs et jardins en France¹⁸

Photo 5 : Le parc Pompidou à Grenoble

- le parc des Champs Elysées, (11,6 ha) plus communément appelé parc Bachelard (cf. photo 6), se compose de deux parties très différentes : d'un côté (avenue Albert Reynier) il comprend des aménagements sportifs ; de l'autre (côté Technisud), il offre un cadre plus spontané : l'herbe n'est fauchée que deux fois par an. Le parc est agrémenté d'un parcours sportif de 1,5 km ;



Source : Grelibre (2005)¹⁹

Photo 6 : Le parc des Champs Elysées ou Bachelard à Grenoble

¹⁸ Site Internet « Parcs et Jardins de France : Portail du Jardin et du Paysage », [URL : http://www.jardinez.com/Parcs-et-jardins-Parc-Pompidou_Grenoble_Isere_Rhone-Alpes-France_fr_16420.html], consulté le 9 août 2011.

¹⁹ Site Internet « Grelibre.net », [<http://www.grelibre.net/wordpress/?p=350>], consulté le 9 août 2011.

- le jardin des Plantes a une superficie de 1,7 ha (cf. photo 7). Ce parc accueille le jardin du muséum d'histoire naturelle et abrite : de nombreux arbres rares, 300 m² de serres botaniques, 700 m² de jardin d'hiver et une roseraie. Le jardin des Plantes se compose de deux parties distinctes séparées par un petit cours d'eau. La partie Ouest rappelle l'organisation structurée et les allées géométriques du jardin à la française. La partie Est, dans l'esprit du jardin romantique du XVIII^e siècle, présente de majestueux arbres centenaires et de magnifiques rocailles ;



Source : Isère-tourisme²⁰

Photo 7 : Le jardin des Plantes à Grenoble

- le parc de la Bastille (30 ha d'espaces publics) se situe à l'extrémité sud de la Chartreuse, et surplombe, au nord, la ville de Grenoble (cf. photo 8). La Bastille est le nom d'un fort militaire du XIX^e siècle, construite sur une hauteur culminant à près de 476 m d'altitude sur les derniers contreforts du massif de la Chartreuse. D'ailleurs, derrière la Bastille débute le parc naturel régional de Chartreuse (76 700 ha). Le parc de la Bastille est implanté sur une petite montagne calcaire, fortifiée, au carrefour de trois vallées alpines. Ce site est un haut lieu touristique de l'agglomération grenobloise. Depuis le centre de la ville, le sommet est accessible par des chemins ou directement par le téléphérique de Grenoble Bastille, dont les cabines sont appelées communément, les « bulles » ou les « œufs », un des symboles de la Grenoble. Ce site permet de découvrir un panorama remarquable sur la ville, les Alpes, et d'apercevoir le massif du Mont-Blanc. L'intérêt du parc de la Bastille tient aussi à la diversité des milieux (barres rocheuses, murailles) qui abritent une grande diversité floristique et faunistique.

²⁰ Site Internet « Isère-Tourisme.com », [URL : <http://www.isere-tourisme.com/PCU/Jardin-des-Plantes/Grenoble/fiche-1104-1-38AASOR100171.html>], consulté le 9 août 2011.



Source : RAT/S. Maviel

Photo 8 : Le parc de la Bastille, au dessus du quartier St Laurent à Grenoble

En France, sous l'influence de nouvelles connaissances scientifiques, des médias et de l'opinion publique, on assiste, depuis une quinzaine d'années, à un regain d'intérêt pour la « vie sauvage » proche et dans les villes. A Grenoble, depuis 2005, les gestionnaires municipaux optent pour la gestion différenciée dans les parcs urbains. Ce nouveau mode de gestion plus écologique et plus économe permet de produire des nouvelles formes d'aménagements, d'ambiances paysagères, tout en augmentant « *la biodiversité au sein même des espaces bâtis* » (Cottu, 2013). Principale caractéristique, au lieu de traiter uniformément l'ensemble d'un parc, d'un jardin, le gestionnaire va différencier l'entretien en quatre modes, qui vont du plus sophistiqué au plus naturel : ornementale, classique, rustique, naturelle (cf. photo 9).



Source : Ville de Grenoble

Photo 9 : Les quatre modes de la gestion différenciée pratiqués par le service Espaces verts de la Ville de Grenoble

Selon le Directeur du service Espaces verts, ces quatre modes de gestion différenciée, semblent plus adaptés aux usages des habitants et à la géographie des espaces publics végétalisés. Ils privilégient une esthétique composite, autorisent moins de tontes et permettent de développer la surface des espaces grâce à une meilleure péréquation des coûts d'entretien. Par ailleurs, la gestion différenciée s'inscrit dans une démarche ambitieuse de gestion durable qui vise à préserver les ressources dans une perspective globale, à favoriser la biodiversité et à éviter les produits (engrais, pesticides, herbicides) qui présentent des effets nocifs pour l'environnement.

Ainsi à Grenoble, l'usage des produits phytosanitaires a été considérablement réduit (90% en centre-ville). Ces produits, qui empêchent les plantes de se développer et évitent des désherbages trop fréquents, ont en revanche une action polluante sur la qualité de l'eau. D'autres produits visent à protéger les plantes contre les prédateurs, mais peuvent nuire aux organismes vivants (insectes, oiseaux...). Or, le service des Espaces verts reconnaît en les plantes adventices un intérêt botanique et ornemental et laisse la végétation coloniser certaines zones des parcs. D'ailleurs, la gestion différenciée rappelle l'ancienne technique agricole de la jachère herbeuse. Parallèlement à cet engouement pour la nature spontanée, l'histoire locale agricole, autant artisanale qu'industrielle, suscite des pratiques collectives autour de la mémoire. La quête du souvenir mobilise puis instaure l'idée et la réalité tangible du patrimoine naturel, y compris dans son rapport à la nature, si bien que des expositions, guides, fêtes commémoratives, sont créées à cette intention.

2. La nature grenobloise entre représentations et pratiques

2.1. L'influence des montagnes

L'environnement montagnard grenoblois, dessiné par la Chartreuse, le Vercors et la chaîne de Belledonne, contribue à la singularité de la ville, où l'histoire de son développement nous apprend qu'économie et montagne sont souvent liées. Pour Boumaza (1997) « *Grenoble est socialement rattachée à des figures émanant des représentations collectives, dont la montagne est le point de départ* ». Des symboles et valeurs se rapportant à la montagne ont construit le mythe de la ville, qui, par ses représentations collectives du rapport nature et culture, alimentent un certain chauvinisme grenoblois.

L'étude des représentations sociales des éléments de nature à Grenoble amène à s'intéresser à l'influence des montagnes sur les espaces publics végétalisés et à comprendre comment ces

lieux urbains de nature sont considérés au regard des éléments de nature originelle environnants. Pour répondre à ce questionnement de recherche, des entretiens semi-directifs sont réalisés sur un panel de cinquante personnes rencontrées à Grenoble. Afin d'approfondir ces entretiens, des cartes mentales sont également demandées.

L'influence des trois massifs entourant Grenoble est illustrée par l'utilisation d'expressions contemporaines dans les discours des personnes rencontrées, comme « capitale des Alpes », « Y grenoblois »²¹, « ville la plus plate de France »²², « cuvette grenobloise »²³, ou encore cette citation attribuée à tort à Stendhal : « *au bout de chaque rue, une montagne* »²⁴. Les montagnes semblent être incluses dans la ville et s'apparentent à sa nature. De plus, ces massifs montagneux, très visibles dans le paysage urbain agissent comme une strate géologique au dessus des toits. Après étude des représentations sociales des grenoblois, il ressort que des personnes associent aux montagnes, un sentiment d'isolement, avec des degrés variant entre le sentiment de protection contre l'extérieur, à celui d'étouffement, ou à l'opposé, celui d'une échappatoire, c'est-à-dire de renvoi vers un paysage lointain.

Pour une majorité d'individus, les montagnes font partie des éléments de nature de Grenoble. **De par** leur hauteur, elles structurent la ville en se présentant comme un paravent. Elles « *imposent aux grenoblois un mode de vie et de pensée en influençant leurs représentations collectives* » (Boumaza, 1997). Toutes les personnes interrogées disent observer les montagnes, que ce soit de leur habitat, ou lors de leur déplacement en ville, car pour beaucoup elles permettent de se situer hors et dans Grenoble. En s'offrant à la vue, le paysage alpin se trouve ainsi mis à distance des habitants. « *Le paysage est une représentation, une valeur, une formation culturelle, une dimension du discours et de la vie humaine* » (Besse, 2000), il permet de maintenir un rapport vivant entre l'homme et la nature qui l'entoure.

²¹ L'Y grenoblois est un territoire qui doit son nom à la figure en forme de Y que dessinent les vallées urbanisées de l'Isère, du Drac et du Grésivaudan.

²² Voir sites Internet dédiés à Grenoble : « *les 538 raisons permettant de dire que Grenoble c'est mieux* » [URL : <http://www.grenoblecmieux.com/Ville-la-plus-plate-de-France.html>] ; « *les bonnes raisons pour vous y rendre* » [URL : <http://www.petitfute.com/tourisme/28-grenoble>] ; site de la société commerciale « *Guide touristique pour la ville de Grenoble* » [URL : <http://www.grenoble-france.com/>], consultés le 03 août 2011.

²³ Grenoble est qualifiée de « cuvette » en raison des trois massifs montagneux, Chartreuse, Belledonne et Vercors, dont les sommets s'élèvent à plus de 2 000 m d'altitude, qui entourent la vallée singulièrement plate et d'origine glaciaire. Cette expression populaire tend aussi à désigner l'aspect étouffant qui peut être ressenti en ville, lors de fortes chaleurs estivales, souvent accompagnées d'un manque de circulation d'air (du fait de la présence des montagnes environnantes) et d'un pic de pollutions atmosphériques, mais cela est à relativiser, car il est fréquent dans la plupart des grandes agglomérations françaises. Sur ce dernier point, voir site de l'Ascoparg (Association pour le contrôle et la préservation de l'air en région Grenobloise), [<http://www.atmo-rhonealpes.org/site/accueil/monaccueil/all>], consulté le 05 août 2011.

²⁴ De nombreux guides touristiques et sites internet utilisent cette citation pour illustrer le caractère dominant des montagnes à Grenoble et beaucoup d'entre eux attribuent, à tort, cette expression à Stendhal. Selon les conservateurs du musée Stendhal de Grenoble, « *cette citation ne figure dans aucun écrit de l'auteur dauphinois et serait l'œuvre d'un anonyme* ».

Cette nature originelle, visible du centre-ville de Grenoble, active une compétition entre les habitants et un territoire à conquérir. Cette relation permanente est vécue comme une soumission, une mise en question symbolique de la puissance et de l'autorité humaine, du fait que les habitants y voient un désir de conquête et de domestication de la nature. Les montagnes agissent en tant que stimulant de la ville et sont les fondements nécessaires pour se situer et s'affirmer en tant que sujet. Ainsi, les grenoblois mobilisent la montagne comme élément d'identification.

L'opposition entre natures sauvage et domestique renvoie à celle du « dedans/dehors », « inclus/exclu », « élément/ensemble », etc. Dans cette relation, l'individu construit ses propres espaces imaginaires afin de s'évader des contraintes sociales et géographiques. « *Les espaces imaginaires sont d'une certaine façon le produit de la recomposition de l'espace social et de l'espace géographique* » (Palmade, 1970). Par ailleurs, « *le contraste entre natures sauvage et domestique est le fruit des distinctions élémentaires opérées par les humains sur leur environnement, selon qu'il porte ou non, les marques de leur présence* » (Descola, 1962).

En opposant les montagnes aux espaces urbains végétalisés, les grenoblois emploient des qualificatifs signifiant le caractère anthropique de la nature : cultivée, façonnée, dirigée... Ces espaces sont reconnus comme intentionnels et ils ne symbolisent pas la nature au même titre que les montagnes. Ainsi, il est possible de dresser des oppositions : « *façonné/naturel* » ; « *domestique/sauvage* » ; « *ordonné/désordonné* » ; « *sécurité/danger* ». Cette nature domestique peut être également source de désintérêt : « *les parcs, on s'en fiche quand on voit toute la nature autour* » ; « *ce sont des lieux de nature trop modelés* » ; « *les arbres d'alignement, je trouve ça affreux* ».

2.2. Les espaces urbains de nature comme assise socioculturelle et déterminant sexuel

Les espaces publics végétalisés de Grenoble sont vécus comme un ensemble d'idéologies, de pratiques culturelles, et apparaissent comme une composante à part entière de la ville. En effet, selon les entretiens réalisés, ils constituent une « zone tampon » à l'activité humaine et un lien, voire une continuité avec les montagnes. Leur mode d'appréhension varie suivant l'héritage culturel (la sensibilité à la nature), l'organisation spatiale de la ville et la capacité d'investissement imaginaire dans le lieu.

Ainsi, les espaces publics végétalisés sont une sorte d'assise socioculturelle où se

développent des conduites marquées par des interactions entre les caractéristiques physiques et culturelles propres au lieu. Pour les institutions leur présence est signe de qualité du cadre de vie, et beaucoup de grenoblois reconnaissent en ces espaces les symptômes d'une nature intentionnelle. Il existe donc une interdépendance entre espaces publics végétalisés et comportement humain, car chaque personne représente et associe à ces lieux la fonction et le rôle qu'il désire, ceci en l'adaptant à leur situation sociospatiale et ainsi à leur cadre de vie. Ces espaces sont utilisés comme des lieux de transition rapide et fortuite au monde urbain, permettant d'accéder à un espace de nature inféodé à la ville. Ils sont plus rarement l'objet d'espace de loisirs, que de liens à la nature sauvage.

Cette étude des représentations sociales permet d'attribuer différentes fonctions aux espaces publics végétalisés : une fonction plastique, esthétique (insertion visuelle, végétation urbaine, couleurs, odeurs permettent la comparaison avec la nature sauvage) et une fonction de refuge psychosociologique (confort et sécurité des usagers, lieu protecteur pour le moi, significatif de féminité). De ce fait, la nature urbaine traduit un état d'âme qui, semblable à un miroir, ne renvoie à l'utilisateur que sa propre image. A l'issue des entretiens, nous constatons que les espaces publics végétalisés ne sont pas ressentis en fonction de leur classement, ou de leur nom, mais par leur capacité à être investis. Ils font que la relation à la nature est suspendue et non pas déniée ou coupée.

Les espaces publics végétalisés de Grenoble sont perçus et vécus comme une échappatoire de proximité, un lieu autre que celui de l'habitat, mais tout aussi rassurant et protecteur. Les habitants opposent ces espaces aux montagnes, c'est pourquoi les termes désignant les espaces publics végétalisés sont significatifs de domestication de la nature (comme : « cultivé » ; « façonné » ; « dirigé »), mais aussi significatifs de désintérêt (« *ce n'est pas de la vraie nature* » ; « *ils ne sont pas naturels* »). Mais la relation entre les usagers et l'espace public végétalisé ne se réduit pas à des propriétés matérielles (architecture végétale, aménagement de l'espace, etc.). De sa structure, localisation, intégration, fonctions, découle une représentation pour ses usagers qui inscrivent dans l'espace leur demande d'existence, de sensibilité et de protection. La compréhension de la relation à l'espace comme expérience vécue montre que les espaces sont chargés de significations puisque ces significations sont liées aux représentations que l'on s'en fait.

Même si, dans leurs discours, les grenoblois critiquent les espaces publics végétalisés ou les délaissent au profit des montagnes, tous leur confèrent un intérêt et une bienfaisance pour la ville. Ainsi, les espaces publics végétalisés façonnent l'habitat des grenoblois, et en retour les habitants façonnent ces espaces par les activités qu'ils y exercent. De la sorte, cette relation

constitue un langage qui renvoie à la condition d'existence concrète des citoyens, lesquels ne sont pas indifférents aux dispositifs spatiaux et aux propriétés d'ambiance qui caractérisent ces lieux. Ces espaces sont perçus comme des unités protectrices et des supports de l'identité personnelle en représentant l'affrontement toujours possible avec l'inconnu. Cette angoisse d'affronter l'altérité prend une forme sociale stimulée par les espaces publics végétalisés pour le développement de l'autonomie personnelle : « *j'aime me promener dans les parcs, car je peux m'y ressourcer...* ».

D'ailleurs, les propos des grenoblois indiquent leur attachement à la nature urbaine. Leur sensibilité est manifestée par une mise en scène de leurs sens. Les espaces urbains végétalisés sont donc un support d'apprentissage de l'espace dans leur appropriation. Les grenoblois ne sont pas indifférents aux dispositifs spatiaux et aux propriétés d'ambiance qui caractérisent ces espaces, car ces lieux présentent des caractéristiques qui leur sont propres :

- l'accessibilité ou principe d'ouverture à tous ;
- la coprésence, c'est la présence multiple, anonyme de plusieurs individus aspirant à une certaine tranquillité ;
- l'observabilité et l'exposition, car lorsqu'on s'y trouve on se rend observable par les autres ;
- un relâchement de la vigilance plus aiguë puisque ces espaces sont surtout définis comme des lieux de détente. Lors de son déplacement en ville, la personne se sent plus vulnérable ce qui lui demande une veille perpétuelle de ses sens, tout en faisant preuve d'inattention vis-à-vis de l'autre ;
- une attention apparente pour les éléments constitutifs de ces espaces.

De l'analyse des entretiens et des cartes mentales, il ressort une différenciation sexuelle des usagers des espaces urbains végétalisés. En effet, les femmes admettent fréquenter de façon plus récurrente que les hommes les espaces urbains végétalisés. Elles apprécient tout autant la proximité des montagnes et leur visibilité depuis la ville. Elles avouent éprouver le besoin de les savoir présents aux limites de l'espace intérieur, comme l'agréable vue panoramique d'une fenêtre de leur logement.

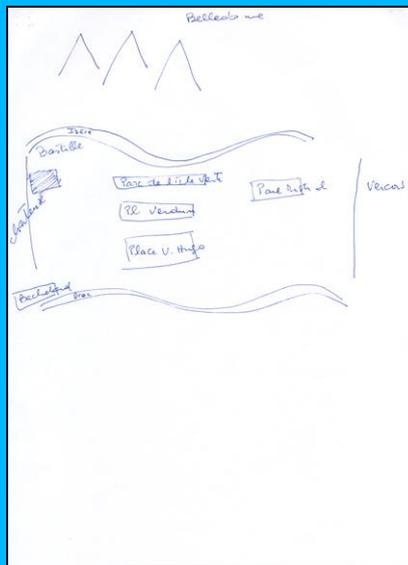


Figure 1 : Exemple de carte mentale réalisée par une personne de sexe féminin

La carte mentale (cf. figure 1) a été réalisée par Denise, qui fréquente régulièrement les jardins publics de Grenoble, dont elle représente les cinq qu'elle côtoie de façon plus régulière. Elle les représente comme un archipel d'espaces végétalisés dans la ville, délimité par les deux rivières, l'Isère et le Drac. Dans ces parcs et jardins, elle se « *sent protéger des éléments extérieurs* ». Elle aime s'y rendre, car elle « *apprécie et recherche l'ordonnancement et l'esthétisme de ces lieux* ». Ces espaces constituent des lieux de refuge dans la ville. Elle définit la nature urbaine par les espaces urbains végétalisés. Denise explique aussi voir de la fenêtre de son logement les massifs montagneux, qu'elle contemple quotidiennement. Denise schématise les massifs environnants par de simples traits verticaux sur les bords gauche et droit de la feuille, en mentionnant leur nom. En revanche, elle représente les sommets du massif de Belledonne, qu'elle dit observer fréquemment, par trois accents circonflexes. Denise est née à Grenoble et le patrimoine montagnard est très présent dans son entretien : « *les montagnes sont un élément de nature complètement apparentée et intégrée à la ville de Grenoble* ».

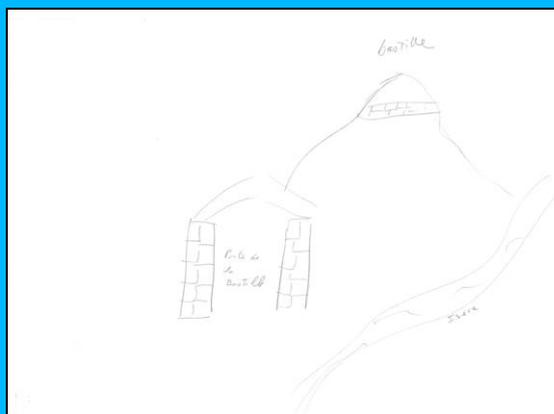


Figure 2 : Second exemple de carte mentale réalisée par une personne de sexe féminin

La carte mentale de Marie (cf. figure 2) représente l'Isère, l'une des rivières traversant Grenoble, la Bastille et la Porte de la Bastille, comme éléments de nature de Grenoble. Elle explique que la Porte de la Bastille délimite la frontière entre l'intérieur et l'extérieur, la nature domestique et sauvage en dehors de la ville. En représentant la Bastille, Marie schématise les fortifications, symbole de construction humaine, de protection, d'anthropisation dans un lieu de nature. Une phrase illustre cette carte mentale : « *Ce n'est pas sauvage... Mais ça ne veut pas dire que ce soit laid, mais bon c'est une nature qui est ordonnée, qui est consolée...* ». Marie confère aux espaces urbains végétalisés, des qualités, comme celle de contraster avec le bâti et d'embellir la ville, et ajoute que : « *le rôle des jardins publics est d'apporter un équilibre face au bâti* ». A contrario, les montagnes entourant la ville sont des éléments de nature sauvage qu'elle définit comme appartenant au paysage de la ville. Toutefois, Marie ne les associe pas aux éléments de naturels à Grenoble.

La majorité des hommes rencontrés disent s'adonner davantage aux pratiques de montagnes qu'à la fréquentation de parcs ou jardins. A moins qu'ils aient quelques réticences à avouer qu'ils côtoient un lieu dominé par la gent féminine ? Par ailleurs, les hommes se vantent d'exploits en montagne (de maintes randonnées accomplies, d'expéditions victorieuses, de sommets conquis) leur permettant ainsi d'affirmer leur supériorité sur la nature sauvage.



Figure 3 : Exemple de carte mentale réalisée par une personne de sexe masculin

Cette carte mentale (cf. figure 3) a été réalisée par Jean-Pierre. Sa carte mentale représente la ville de Grenoble par ses contours géologiques. Il y ajoute les noms des trois massifs montagneux, l'expression « Y Grenoblois » et dessine deux espaces urbains végétalisés. Dès sa définition générale du mot nature, Jean-Pierre introduit les montagnes entourant Grenoble. Il ajoute qu'elles « *sont indissociables et représentent un atout majeur pour la ville* ». Une fois après avoir localisé les massifs alpins, qu'il côtoie lors d'escapades les week-ends et jours fériés, Jean-Pierre explique fréquenter également, plusieurs fois par semaine, deux parcs publics qu'il traverse à l'occasion de ses déplacements piétonniers. Cette carte mentale illustre tout à fait les propos de Jean-Pierre : « *Grenoble n'existe que par les montagnes. Sinon ce serait une ville sans aucun intérêt. C'est quand même une vallée de trois massifs des Alpes qui sont hyper importants. Pour moi, Grenoble c'est que ça, c'est ce qui fait la différence avec les autres villes* ». Pour Jean-Pierre, les espaces urbains végétalisés n'ont pas le même attrait que la nature environnante. Il dit n'accorder aucune valeur aux espaces urbains végétalisés en raison de la proximité des montagnes. D'ailleurs, il exerce régulièrement ses activités sportives et de loisirs en montagne. Toutefois, lorsqu'il chemine à pied en ville, il préfère orienter son trajet vers un espace urbain végétalisé. Cela lui est « *plus agréable et confortable* ».

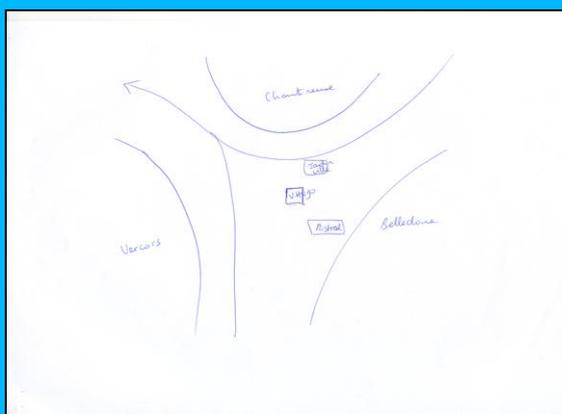


Figure 4 : Second exemple de carte mentale réalisée par une personne de sexe masculin

Pour Claude (cf. figure 4), les montagnes sont indissociables de la nature urbaine de Grenoble. Dès sa définition du mot nature, il évoque les trois massifs montagneux, qu'il dit contempler. Il les symbolise et les nomme. Claude représente aussi trois espaces publics végétalisés « *au centre de l'agglomération* », ainsi que l'Isère « *car ce sont des éléments de nature inhérents à Grenoble* ». Pour Claude ces espaces « *apportent un équilibre écologique face à l'anthropisation humaine et permettent de lutter contre la pollution* ». En ville, Claude circule volontiers dans les parcs et jardins, afin d'égayer son trajet et de se détendre. Il ajoute

que les montagnes environnantes permettent une rupture avec le bâti. Il intègre les montagnes à sa représentation des éléments de nature à Grenoble, « *du fait de leur accessibilité visuelle, les massifs apportent une spécificité à Grenoble, ainsi qu'une forte connotation de nature à la ville* ».

En mettant en parallèle, l'ensemble des discours et cartes mentales, il s'avère que pour les femmes, les espaces publics de nature sont ressentis comme des volumes creux : « *un espace où on peut aller où on veut* ». Elles les qualifient d'espaces libres, protecteurs, où elles y cherchent une certaine quiétude : « *j'ai souvent fréquenté des jardins publics [...] parce que ça me détend* » ; « *pour se trouver un petit coin de nature dans la ville, se reposer* » ; « *chaque saison est représentée* ». Ces espaces urbains offrent ainsi à la femme, la possibilité d'une réassurance narcissique, en conservant une conscience vague de l'espace extérieur : « *je recherche l'ordonnement des plantations* » ; « *ça apporte des couleurs à la ville* ». Tandis que les hommes s'installent plutôt à la frontière entre un intérieur et un extérieur. Les parcs sont moins des espaces que des représentations spatialisées d'un mouvement alternatif toujours possible entre un intérieur creux et un extérieur : « *Il m'arrive de passer dans des parcs* » ; « *les parcs, je les traverse* » ; « *dès que je peux passer par un jardin, un parc, j'y passe* ». Ces espaces ouverts ne peuvent être le support d'une réassurance narcissique que dans la mesure où ils signifient une action d'intromission réversible.

Les cartes mentales réalisées révèlent aussi des représentations et appropriations différentes selon les deux genres constituant la population rencontrée. Pour les femmes, ces lieux sont ressentis comme des espaces libres, protecteurs, où la cellule familiale s'y recompose sans le père. Les espaces urbains de nature sont donc significatifs de féminité, ils sont « *un refuge pour les femmes. Dedans, la cellule familiale s'y recompose sans le père. Les femmes y ont la liberté d'exprimer un certain type de féminité. Elles vivent sous le signe d'une vigilance dominatrice à l'égard des autres enfants et à l'égard des inconnus surtout masculins* » (Sansot, 1994).

Ces lieux sont des images symboliques de la sexualité propre, définie de façon différentielle. Cette différence se fait chez les femmes par leur vacuité intérieure, chez les hommes par la possession d'un organe apparent. Les supports d'identification personnelle ne se définissent pas seulement par leur structure propre (espace creux pour les femmes et frontière perméable pour les hommes). Ces supports se définissent aussi par leur environnement, tel un équilibre harmonieux d'antinomies structurales. Les espaces urbains végétalisés sont significatifs de féminité, ils apportent une parité architecturale à la ville (opposition entre ces espaces étendus

et les bâtiments érigés). Ils recomposent la monade²⁵ existentielle de l'union primitive à la mère (Palmade, 1970). Pour les hommes comme pour les femmes, ils sont les supports d'un besoin particulièrement intense de fuir l'affrontement à la réalité. Il ne suffit plus de prendre quelque distance avec la réalité : « à Grenoble on peut se contenter des éléments de nature dans la ville parce qu'on sait qu'on peut aller en moyenne montagne », on désire l'annuler : « *les parcs on s'en fiche, quand on voit toute la nature autour* ». Ces espaces prennent aussi valeur de lieu sécurisé où l'enfant éveillera ses sens : « *j'amène mon fils dans les parcs [...] parce qu'il est petit encore, mais plus tard, lorsqu'il sera plus grand, en âge d'affronter l'extérieur, je l'amènerai en montagne* ».

Conclusion : des représentations entre-deux natures

Vivre à Grenoble c'est éprouver la vie à travers l'architecture urbaine dominée par une strate de nature sauvage, les montagnes. Celles-ci sont observées, contemplées, voire adulées comme une grandeur, une force de la nature, rattachées à l'identité grenobloise. La ville étant faite pour se protéger de l'extérieur, il y a, à Grenoble, un antagonisme, d'où découle un mode de vie adapté au retrait de la nature. Mais le rapport entre les grenoblois et les éléments de nature ne réside pas uniquement dans l'opposition géographique (les montagnes) et cadastrale (les espaces publics végétalisés). Il réside dans le rapport que les grenoblois entretiennent avec ces deux lieux de nature, qui se veulent être des espaces où les limites ne sont pas des barrières, où l'inclus et l'exclu peuvent être soit distincts, soit indifférenciés. La fréquentation de ces lieux de nature est étroitement liée à l'habitat, aux activités des personnes ainsi qu'aux images du passé. La présence et la proximité de la nature sauvage rendent les habitants plus exigeants sur la composition des espaces publics végétalisés que sur leur nombre et superficie.

La proximité des montagnes renvoie aux habitants une image de nature, qui soit atténuée, soit amplifie les critiques envers les espaces végétalisés de Grenoble. Il n'est pas certain qu'il existe un lien entre les représentations et les discriminants sociaux ou les rapports sociaux. En revanche, les femmes sont plus attirées par les espaces publics végétalisés que les hommes, qui avouent avoir une préférence pour les lieux de nature sauvage. Nul autre discriminant social, structure, ou rapport social ne se superpose à ces représentations. Mais il existe un système de représentations types des espaces publics végétalisés, qui peuvent être partagées par plusieurs individus et sont limitées en nombre. Une même personne peut avoir plusieurs représentations qui peuvent être contradictoires : les espaces végétalisés de Grenoble sont

²⁵ D'après Leibniz (2004), il s'agit d'une substance spirituelle se trouvant chez tous les êtres vivants.

considérés comme des éléments de nature de Grenoble, mais qualifiés de « non naturels » du fait de leur implantation en ville et de l'intervention humaine. Les espaces publics végétalisés sont les symptômes d'une nature intentionnelle. Ils constituent une zone tampon à l'activité humaine et un lien aux espaces naturels sauvages. Ils font que la relation à la nature est suspendue et non pas déniée ou coupée. Les représentations se construisent par la relation du sujet à son objet et des sujets entre eux. Des pratiques naissent de ces représentations qui dépendent du rapport que les grenoblois entretiennent avec ces espaces de nature.

Bibliographie

Claude Beaudevin, « Utilisation de l'analyse morphologique glaciaire pour la détermination de l'altitude atteinte par les glaciers ante-rissiens dans les Alpes », communication présentée aux Journées de la section Glaciologie - Nivologie de la Société Hydrotechnique de France, le 31 mars 2010 [URL : http://www.paysagesglaciaires.net/site_source/glaciations_anciennes_des_alpes/1_generalites_epaulements.html], consulté le 3 août 2011.

Edwin Bernbaum, « Les montagnes sacrées et leur signification pour la préservation environnementale et culturelle », dans *Mountain Wilderness*, Congrès de Trikala, avril 1996 [URL : <http://www.mountainwilderness.fr/lassociation/presentation/1422.html?task=view>], consulté le 17 février 2004.

Augustin Berque, *Le Sauvage et l'Artifice. Les japonais devant la nature*, Paris, Gallimard, 1986, p. 66.

Augustin Berque, « Natures en ville », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°74, mars 1997, pp. 5-11.

Jean-Marc Besse, *Voir la terre : six essais sur le paysage et la géographie*, Arles, Actes Sud, 2000, 162 p.

Nadir Boumaza, « Territoires contemporains et représentations : des vieux paradigmes urbanistiques... », *Revue de Géographie Alpine*, Grenoble, Cent pages, tome 85, n°4, 1997, pp. 175-185.

Nadir Boumaza, Philippe Bourdeau, Sophie Ebermeyer., Eric Grasset., Jean-Paul Guerin., Bernard Pagand, *Ville, environnement et intégration sociale : des rapports à la nature et aux loisirs dans l'agglomération grenobloise*. Rapport de recherche du CNRS, Laboratoire

Associé de la Montagne Alpine, Programme Ecologie Urbaine. Grenoble, Université Joseph Fourier, juillet 1995, 166 p.

Yves Chalas, « La ville-nature contemporaine - Quelle réalité ? », *Deuxième rencontres internationales de recherche en urbanisme de Grenoble*, Institut d'Urbanisme de Grenoble, 5 et 6 février 2004, *Revue de Géographie Alpine*, 2003, Volume 91, n°91-3, p. 103.

Pierre-Yves Cottu, George Rovéra, « La gestion différenciée des espaces verts », dans *Environnement, Ambiente e territorio in Valle d'Aosta, Sistema urbano*, mis en ligne en 2013 [URL :

<http://www.regione.vda.it/gestione/riviweb/templates/aspx/environnement.aspx?pkArt=503>], consulté le 25 février 2013.

Bernard Debarbieux, « Histoire contemporaine de l'agglomération et de ses choix stratégiques », *Actes du colloque 400000 habitants au cœur des Alpes : le rôle de la montagne dans le développement de Grenoble et de son agglomération*, Ville de Fontaine, 1996, pp. 45-59.

Philippe Descola, « Le sauvage et le domestique », *Communications*, Paris, 2004, n°76, pp. 17-39.

Paul Dreyfus, *Histoire de la Résistance en Vercors*, Paris, Arthaud, 1990, 288 p.

Paulette Duarte, *La ville défaite : les représentations sociales de la dévalorisation urbaine*. Thèse de Doctorat, spécialité Urbanisme et Aménagement. Université Pierre Mendès France de Grenoble, 1997, 347 p.

Geneviève Dubois-Taine, Yves Chalas, *La ville émergente*, La Tour-d'Aigues, de l'Aube, 1997, 286 p.

Gustave-Nicolas FISCHER, *Psychosociologie de l'environnement social*, Paris, Ed. Dunod, 1997, 204 p.

Pierre Frappât, *Grenoble, le mythe blessé*, Ed. Moreau, 1979, 542 p.

Armand Frémont, « Milieu géographique et innovation : le cas grenoblois », dans *Revue de Géographie Alpine*, Grenoble, Ed. Cent pages, Tome LXXV, n°4, 1987, pp. 294-310

Olivier Gaudron, « L'hybridation Nature-urbanité, une opportunité de penser autrement », dans *Plan Urbanisme Construction Architecture*, Arguments, novembre 2012, 3 p. [URL :

http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/arguments/argument_hybridationnatureurbanite.pdf, consulté le 23 janvier 2013.

Hervé Gumuchian, *Représentations et Aménagement du territoire*, Paris, Anthropos, 1991, 143 p.

Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*. Editions Gallimard, France, 2005, p. 59.

John Dixon Hunt, *L'art du jardin et son histoire*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1996, pp.26-30.

Denise Jodelet, *Les représentations sociales*. Vendôme, Ed. Presses Universitaires de France, 1997, 447 p.

Bernard Kalaora, *Au-delà de la nature l'environnement : L'observation sociale de l'environnement*, Paris, Ed. L'Harmattan, 1998, 199 p.

Didier Lavergne, « Environnement », dans *Encyclopædia Universalis*, version 5. France, Ed. Microsoft, 1999.

Gottfried Wilhelm Leibniz, *Discours de métaphysique, suivi de Monadologie et Autres textes*, Ed. Gallimard, Col. Folio essais, 2004, 516 p.

Jacqueline Palmade, Françoise Lugassy, Françoise Couchard, *Contribution à une Psychologie de l'Espace Urbain : La dialectique du logement et son environnement*, Paris, Ed. Ministère de l'équipement et du logement, 1970, 254 p.

Alain Pilaud, « Une maison de la montagne : un lieu de communication, de rencontre et de réflexion », *La lettre de la montagne*, Grenoble, Ed. GRECO, janvier 2000, pp. 12-13.

Christian Pociello, *Sports et société*. Ed. Vigot, 1981, 382 p.

Christian Pociello, *Les cultures sportives*. Paris, PUF, 1995, 287 p.

Brendan Prendiville, *L'écologie, la politique autrement ?* Paris, Ed. L'Harmattan, 1993, 200 p.

Pierre Sansot, *Jardins publics*, Paris, Ed. Payot, 1993, 272 p.

Pierre Sansot, *Poétique de la ville*, Paris, Ed. Méridiens Klincksiek, 1994, pp. 338-351.

Germaine Veyret-Verner, Paul Veyret, Félix Germain, *Grenoble, capitale alpine*, Paris, Arthaud, 1967, 245 p.